



COMMUNE DE MALLEFOUGASSE AUGES

Date de la
convocation :
16 septembre 2021

Séance du 23/09/2021

Membres en
exercice :
10

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-trois septembre, à 18 heures 30, le conseil municipal de MALLEFOUGASSE AUGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DEORSOLA (Maire)

Présents :
8

Présents : Jean-Paul DEORSOLA, Dominique PIGANEAU, Sandra BIANCARELLI, Emmanuel DUPAS, Michel HERNANDEZ, Christian MICHEL, Marie MUNUERA, Véronique NICOLLET

Votants :
8

Représentés :

Excusés : Dominique ARCIDIACONO, Patrick CLAUDE

Absents :

Secrétaire de séance : Michel HERNANDEZ

Délibération n°D_2021_056

Instauration d'une caution pour le prêt de matériel

Monsieur le maire rappelle au Conseil municipal que des tables et des bancs appartenant à la commune sont prêtées gratuitement aux associations et aux habitants qui en font la demande.

Afin que le plus grand soin soit apporté à ce matériel, il est proposé d'instaurer une caution.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :
- **DIT** que le montant de la caution pour le prêt des tables et des bancs est de 200€

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Jean-Paul DEORSOLA

